

Marseille, le 22 novembre 2019

**Lettre ouverte du Syndicat Force Ouvrière au Président Renaud MUSELIER pour le maintien durant toute la mandature de la Prime de Fin d'Année avec ses règles actuelles d'attribution.**

Monsieur le Président,

A la demande du Syndicat Force Ouvrière et des autres organisations syndicales, une enquête indépendante à destination de tous les agents a eu lieu pour établir un diagnostic sur la qualité de vie au travail et des risques psycho sociaux au sein de notre Institution. Vous avez décidé de communiquer les résultats de cette enquête à tous les agents régionaux des services, des lycées et des CREPS.

Le Syndicat Force Ouvrière salue votre volonté de transparence qui nous a encouragé jusqu'à présent à participer activement aux groupes de travail sur les problématiques de la qualité de vie au travail et de prévention des risques psycho sociaux.

Néanmoins, force est de constater que votre administration a une manière très particulière de mettre en œuvre votre volonté politique d'une gestion humaine et bienveillante des femmes et des hommes qui s'engagent au quotidien pour rendre un service public régional de qualité.

Après la réforme du RIFSEEP qui finalement n'a fait que des mécontents, des réorganisations incessantes qui déstabilisent les équipes, le gel et la suppression des postes sans explication etc... nous découvrons que la Prime de Fin d'Année (PFA) est de nouveau remise en cause.

En effet, d'après des éléments préparatoires du budget régional 2020 et, dans des documents d'un groupe de travail QVT-RPS, il est une nouvelle fois projeté de modifier les règles d'attribution de la Prime de Fin d'Année (PFA) en fonction de l'absentéisme, comme il avait été envisagé de le faire au printemps dernier. Face à l'injustice d'une telle mesure (personne ne choisit d'être malade !), les agents s'étaient fortement mobilisés contre ce projet que vous aviez fort heureusement retiré.

Au moment où s'engage le chantier de l'amélioration de la qualité de vie au travail et de la prévention des risques psycho sociaux et, où votre administration tente de reconstruire le lien de confiance avec vos agents, «toucher» à la PFA apparaîtrait à l'ensemble du personnel et au Syndicat Force Ouvrière comme paradoxal et incompréhensible.

Monsieur le Président, nous sommes à la croisée des chemins, le syndicat Force Ouvrière des agents du Conseil Régional s'est engagé sur la voie du modernisme et du progrès et, il ne se laissera pas entrainer sur le chemin de la régression et du recul. Seule l'amélioration de la qualité de vie au travail combinée à une lutte efficace contre les facteurs de pénibilité permettra de s'attaquer aux causes de l'absentéisme.

Pour toutes les raisons que nous venons de vous exposer, le Syndicat Force Ouvrière vous demande **de prendre l'engagement de ne pas toucher aux règles actuelles de l'attribution de la PFA, durant toute la durée de votre mandat.**

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.

Paule VILLEGAS  
Secrétaire générale



**Syndicat Force Ouvrière**  
27 Place Jules Guesde 13002 Marseille  
Téléphone: 04 88 10 76 22  
Email: [fo@maregionsud.fr](mailto:fo@maregionsud.fr)  
Site internet: [fo-regionpaca.fr](http://fo-regionpaca.fr)